

Date : 26/07/12

## Pêcher oui, mais pas n'importe comment

Ouverture d'un pôle d'information sur la pêche de loisirs à Rivedoux-Plage, face au port.  
Objectif : sensibiliser le grand public à la réglementation en vigueur et aux bonnes pratiques.



Cette idée, Annick Danis, fondatrice et présidente de l'APNR, l'a en tête depuis longtemps : créer un pôle d'information sur la pêche de loisir à l'entrée de l'île. Du 28 juillet au 25 août, le projet deviendra réalité.

Idéalement situé au 133 avenue Albert Sarraut, face au port, dans un local mis à disposition par la mairie, le pôle de l'APNR accueillera le public six jours sur sept. "ça fait plusieurs années que j'ai fait de la sensibilisation autour de la pêche à pied mon cheval de bataille, affirme Annick Danis. J'interviens régulièrement dans les écoles. Et dans l'annuaire des marées, édité par l'association, nous avons intégré toutes les informations sur la réglementation." L'APNR vend également de petites réglottes très pratiques à l'usage, afin de ne pas se tromper dans les tailles des coquillages ramassés par exemple.

### Des droits et des devoirs

La pêche à pied est à la mode. Mais côté information, le public n'est pas toujours au point. "Comme les consignes peuvent changer d'un département à l'autre et selon la période de l'année, les touristes - et même parfois les locaux - sont un peu perdus quand ils arrivent. Certains enfreignent la loi plus par ignorance que par volonté de nuire. Mon but est d'expliquer aux gens que les réglementations sont là pour assurer la sauvegarde de la ressource, qu'il ne

## Évaluation du site

Le site Internet de l'hebdomadaire régional le Phare De Ré diffuse des articles concernant l'actualité de la région Poitou-Charentes.

**Cible**  
Grand Public

**Dynamisme\*** : 4

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



faut pas les considérer comme une contrainte. La liberté de **pêcher** existe. Mais les droits impliquent aussi des devoirs”, ajoute Annick Danis. La dynamique présidente, par ailleurs représentante départementale de la **Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF)**, est déjà à l’origine de la création du Guide des bonnes pratiques, disponible désormais dans les offices de tourisme, les accueils des mairies et auprès des associations affiliées.

Ainsi, avec le soutien de la mairie de Rivedoux, de la Communauté de communes de l’île de Ré, de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer), du Conservatoire du littoral et des Aires marines protégées, l’APNR emploie, pendant un mois, un salarié chargé d’assurer la permanence du pôle d’information.

Jusqu’à 500 personnes attendues

Les visiteurs trouveront une exposition sur la pêche à pied, des panneaux d’informations sur tous les types de pêche (pêche à pied, pêche de bord, pêche embarquée et même pêche sous-marine), le tout agrémenté de cartes, une documentation sur le futur parc naturel marin, la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer), le rôle des écogardes, l’opération Caopera (programme de récupération des capsules d’œufs de raies), et enfin une exposition sur les mammifères marins dans les pertuis.

Et pour dispenser une information complète, des ateliers d’initiation seront organisés tous les matins, du lundi au vendredi. Au programme : conseils sur le matériel de pêche, techniques de base pour la pêche du bord, apprentissages des nœuds et de montages de bas de ligne et séances de lancer sur la cale du port.

Les enfants ne seront pas en reste avec une documentation (questionnaires, fiches...) spécialement conçue pour eux.

Pour ce coup d’essai, Annick Danis espère voir 300 à 500 visiteurs franchir le seuil du pôle d’information. Avec l’espoir de renouveler l’expérience en 2013...